Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Heure de formation

Par Jon

Bonjour je suis agent de sécurité cynophile nous devons effectuer 21h de remise a niveau du chien payer par l employeur et cette année j ai du repasser mon MAC cynophile (maintient des acquis et des compétences) pour renouveler ma carte professionnelle toujours payé par l employeur.je cumul 84h de formation cette année.ma question est: est ce que les 84h rentre dans les heures a effectuer a l année où est ce qu il faut faire les heures annuelle et les 84h sont a rajouté en plus
Cette année on doit effectuer 1764,48h
Est ce qu'il faut calculer 1764,48h +84h de formation ou les 84h sont a compter dans les 1764,48h
En espérant que vous allez pouvoir me renseigner merci d avance